



Baie-Comeau, le 27 novembre 2015

Madame Anne-Lyne Boutin  
Coordonnatrice  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

OBJET : Réponses aux questions complémentaires du 25 novembre  
(DQ9, n<sup>os</sup> 1 à 4) concernant les audiences publiques pour les  
projets B, D et E du Programme d'amélioration de la route 389

---

Madame,

Vous trouverez ci-joint le document de réponses aux questions complémentaires soumises le 25 novembre dernier.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur,

Michel Bérubé, ing.

MB/AB/nb

p. j.

c. c. M<sup>me</sup> Line Lepage, ing., M. Sc., Service des projets  
MM. Richard Dionne, directeur général adjoint  
Maroun Shaneen, direction des projets routiers stratégiques  
Dany Hubert, Service des projets territoriaux de l'Est  
André Bernatchez, gérant de projet

**Questions complémentaires du 25 novembre 2015  
adressées au ministère des Transports  
(DQ9, n<sup>os</sup> 1 à 4)**

---

**Question 1**

Vous avez établi votre échéancier de réalisation des travaux de la route 389 de 2014 à 2021. En fonction des délais afférents au processus d'autorisation, maintenez-vous toujours l'échéancier prévu?

**Réponse :**

**L'échéancier à jour pour les projets de la route 389 est maintenant fixé de 2015 à 2022.**

**Question 2**

La mise à jour de l'étude d'opportunité - Étude avantages-coûts - Rapport final du programme d'amélioration de la route 389, projet C, secteur nord de Manic-Cinq (km 240 à km 254 (DA55) du consortium BPR AXOR, fait mention, à la page 3, d'une étude de la situation par le coroner M<sup>e</sup> Luc Malouin qui recommanderait la priorisation de l'amélioration de cet axe routier. Le texte fait également référence en bas de page à une présentation PowerPoint présentée au Comité route 389.

- a) Fait-on référence au rapport du coroner Malouin sur les causes et les circonstances du décès de M<sup>me</sup> Marie-Paule Simard et M. Hervé Grant, survenu à Baie-Comeau, le 14 juin 2001 (dossiers 111362 et 111363) (DA26)?
- b) Si non, veuillez déposer le rapport cité en référence du document DA55 en page 3 ainsi que la présentation PowerPoint dont il est fait mention en bas de page.

**Réponse :**

**A) Il s'agit en effet de ce rapport.**

### Question 3

Lors de l'audience du 18 novembre dernier, vous avez déclaré qu'aucun projet de pavage n'était prévu pour le chemin de la Scierie et la route de contournement à court terme. Pouvez-vous nous faire un bilan sommaire des travaux qui pourraient y être réalisés (ou qui sont planifiés) au cours des 10 prochaines années? Quelles sont les orientations du MTQ relativement à l'entretien de cette route?

#### Réponse :

**Une clarification s'impose, le chemin de la Scierie n'est pas à l'entretien du ministère des Transports, seule la route de contournement l'est. Pour ce qui est de cette dernière, les travaux d'entretien qui pourraient être réalisés dans les prochaines années sont principalement :**

- **Changement de ponceaux**
- **Nettoyage ou creusage de fossé**
- **Nivelage de la surface granulaire**
- **Rechargement granulaire**
- **Entretien des glissières**

### Question 4

Le MTQ applique, dans certains cas de contournement, un protocole de suivi économique de l'impact de ses travaux sur les commerces touchés.

- a) Quelles sont les modalités d'étude de ce protocole (ex. : variables étudiées)?
- b) Qu'advient-il des données recueillies? De quelle façon sont-elles utilisées par le MTQ? Veuillez illustrer les propos par un cas concret.

#### Réponse :

**Il y a effectivement un protocole semblable en cours dans le cas du contournement de la municipalité de Longue-Rive. Cependant il est important de rappeler que le projet de la route 389 entre Baie-Comeau et le barrage Manic-2 ne consiste pas à un contournement de Baie-Comeau, mais d'une relocalisation de l'intersection des routes 138 et 389 à un endroit plus stratégique à l'intérieur de Baie-Comeau et dont tout le milieu économique de la région appui. L'axe majeur de circulation est la route 138, dont fait partie le boulevard Comeau, avec un débit journalier moyen annuel (DJMA) de 8 500 véhicules par jour et le plus important, la route 389 actuelle demeurera ouverte après l'ouverture du nouveau lien. Le MTQ n'a pas l'intention de réaliser un suivi économique dans le cas du projet B du Programme d'amélioration de la route 389.**

- a) Dans le cas du contournement de Longue-Rive, le suivi économique consiste à réaliser un suivi des impacts du contournement sur les activités commerciales de Longue-Rive à différents moments soit, avant l'ouverture du nouveau lien, 2 ans après l'ouverture du nouveau lien et finalement au plus tard 5 ans après l'ouverture.

Les objectifs spécifiques de ces suivis sont d'analyser l'évolution du contexte socio-économique, d'évaluer l'impact local du contournement sur le conte socioéconomique et finalement d'évaluer et proposer des mesures permettant d'atténuer cet impact.

- b) Les données recueillies seront analysées afin de comprendre l'impact qu'a eu le contournement sur le milieu socioéconomique et si certaines mesures d'amélioration peuvent être apportées dans le cadre des politiques du MTQ, elles le seront. Comme le contournement de Longue-Rive n'est en opération que depuis 2014, il est prématuré de donner un cas concret, car l'analyse est en cours et ne sera complétée qu'en 2020.